

L'ÉCHO DE PETITE-RIVIÈRE

NOVEMBRE 2021



- 2-5 Avis de motion / Avis Publics
- 6-8 Conseil municipal
 - 9 Service Incendie
- 10-28 Info communautaires

AVIS DE MOTION

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE CHARLEVOIX MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 16^e jour de novembre 2021, à dix-neuf heures trente et via la plateforme ZOOM

Assistaient sous la présidence de monsieur le maire Jean-Guy Bouchard, François Fournier, Catherine Coulombe, Jacques Bouchard, Vivianne DeBock, Bernard Duchesne et Israël Bouchard tous conseillers(ère) formant quorum.

M. Stéphane Simard, greffier-trésorier est également présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

AVIS DE MOTION

Le membre du conseil Viviane de Bock donne avis qu'il sera soumis, lors d'une prochaine séance, le règlement 677-1-1 modifiant le **règlement de zonage #603**.

Ce projet de règlement a notamment pour objets de modifier le règlement de zonage #603 afin de prévoir un contingentement, dans certaines zones, pour les résidences de tourisme, de prévoir des mesures particulières liées à ce contingentement, de prévoir une distance séparatrice entre l'usage « C.3 Résidence de tourisme » et l'usage du groupe « Habitation » et de prévoir des conditions relatives à l'exercice de l'usage « C.3 Résidence de tourisme ».

Ce règlement a également pour objet de modifier certaines limites de zones, soit les limites des zones F-4, H-35 et Rx-3.

Ce projet de règlement vise donc à :

- Ajouter des renvois propres à l'usage 'Résidence de tourisme" à l'article 5.3.2 'Grille des usages";
- Retirer l'usage "C.3 Résidence de tourisme" de la zone H-2 à l'article 5.3.2 "Grille des usages";
- Modifier l'article 15.15.1 'Contingentement" afin d'ajouter de nouvelles zones où l'usage 'Résidence de tourisme" est contingenté, lesdites zones et les normes de contingentement sont celles prévues à l'article 15.15.1.1 reproduit cl-après comme si ici au long cité;
- Créer l'article 15.15.1.2 'Modalités d'application" afin de définir les modalités liées au contingentement de l'usage 'Résidence de tourisme";
- Créer l'article 15.15.1.3 'Perte de droit" afin de définir les situations entraînant la perte de l'usage 'Résidence de tourisme' pour une propriété;
- Créer l'article 15.15.1.4 'Maintien du droit (Déclaration)" définissant les situations permettant le maintien d'un droit pour l'usage 'Résidence de tourisme";
- Créer l'article 15.15.1.5 ''Registre'' afin d'établir les modalités liées à la mise en place d'un registre des résidences de tourisme présentes à Petite-Rivière-Saint-François;

AVIS DE MOTION

- Modifier l'article 15.15.2 'Distance séparatrice" afin d'établir de nouvelles modalités quant au calcul de la distance entre une résidence de tourisme et un usage du groupe « Habitation » pour les zones et selon la distance et les modalités prévues à l'article 15.15.2 cités ci-après, comme si ici au long cité;
- D'établir, par l'article 15.15.3, des 'Conditions à l'exercice de l'usage << C.3 RÉSIDENCE DE TOURISME>>", lesdites conditions étant celles prévues à cet article, lequel est cité et reproduit ci-après;
- Créer l'article 15.15.4 'Devoirs du propriétaire ou l'occupant d'un immeuble" afin d'établir les devoirs du propriétaire d'une résidence de tourisme;
- Créer l'article 15.15.5 'Établissement de résidence principale" afin de prévoir que le projet de règlement n'a pas pour effet d'interdire l'exploitation d'un établissement de résidence principale, tel que le prévoit la Loi sur les établissements d'hébergement touristique;

- Modifier la limite de la zone H-36 à la zone H-35;

Stéphane Simard, DG & Gref.trés.

Municipalité de



Saint-Francois

Belle à voir Belle à vivre

AVIS DE MOTION

PROVINCE DE QUÉBEC MRC DE CHARLEVOIX MUNICIPALITÉ DE PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS

Extrait du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François, tenue le 16^e jour de novembre 2021, à dix-neuf heures trente et via la plateforme ZOOM

Assistaient sous la présidence de monsieur le maire Jean-Guy Bouchard, François Fournier, Catherine Coulombe, Jacques Bouchard, Vivianne DeBock, Bernard Duchesne et Israël Bouchard tous conseillers(ère) formant quorum.

M. Stéphane Simard, greffier-trésorier est également présent et agit à titre de secrétaire d'assemblée.

AVIS DE MOTION

Avis de motion est par la présente donné par Israël Bouchard que le conseil municipal désireux de se prévaloir du pouvoir prévu à l'article 1094 du Code municipal du Québec, soit d'augmenter son fonds de roulement pour un montant de 275 000 \$, présente ci-dessous le projet de règlement 686 qui sera adopté lors de la séance régulière de décembre 2021.

Stéphane Simard

Directeur général et greffier-trésorier



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC du résultat de l'élection

Municipalité				Date du scrutin		
PETITE-RIVIER	E-SAINT-FRANCOIS		2021	11	07	
-			Année	Mois	Jour	
STÉPHANE		SIMARD				
	Prénom		Nom			
	sident d'élection, annonce, par cet A onnés <u>ci-dessous</u> .	VIS PUBLIC, que les personnes	s suivantes ont été pro	oclamé	es élu	

Poste	District, quartier ou poste (nom ou numéro)	Appartenance politique (le cas échéant)	Nom de la personne proclamée élue
Maire(sse)			Jean-Guy Bouchard
Conseiller(-ère)	Siège 1		François Fournier
Conseiller(-ère)	Siège 2		Catherine Coulombe
Conseiller(-ère)	Siège 3		Viviane de Bock
Conseiller(-ère)	Siège 4		Israël Bouchard
Conseiller(-ère)	Siège 5		Jacques Bouchard
Conseiller(-ère)	Siège 6		Bernard Duchesne
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)			
Conseiller(-ère)		2	
Conseiller(-ère)			×'

SIGNATURE		- N		
Donné à PETITE-RIVIERE-SAINT-FRANCOIS Municipalité	le	202 Année	21-11- Mois	12 Jour
Présidente ou président d'élection				

SM-66-VF (21-02) Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, article 260

CONSEIL MUNICIPAL



Dossiers étudiés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 16 novembre 2021

Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François dépose un avis de motion sur le projet de règlement no 677-1-1. Le Conseil dépose également le projet de règlement 677-1-1. Ce projet de règlement a notamment pour objet de modifier le règlement de zonage no 603 afin de prévoir un contingentement, dans certaines zones (retrait de l'article 4 du règlement 677-1)

Le conseil municipal de Petite-Rivière présente et adopte le projet de règlement no 677-1-1

Le conseil municipal dépose le projet de règlement no 686 concernant l'augmentation du fond de roulement de 275 000.00 \$

Le conseil municipal adopte le règlement no 685, ce règlement est relatif au programme d'incitatif à la création de logements de la municipalité de Petite-Rivière Saint-François

Le conseil municipal prévoit la formation de deux (2) pompiers pour le programme Pompier I ainsi que de deux (2) pompiers pour le programme 'Opérateur d'autopompe ' au cours de la prochaine année

Le conseil municipal accepte et retient la candidature de monsieur Israël Bouchard à titre de pompier volontaire

Le conseil municipal accepte de débourser 18 936.25 plus les taxes applicables pour le plan particulier d'intervention en incendie au Club Med Le conseil municipal donne le mandat à l'Union des Municipalités du Québec de procéder à un achat groupé pour différents produits utilisés comme abat-poussière 'chlorure de calcium solide en flocons' qui seront nécessaires aux activités de la Municipalité pour l'année 2022.

Le conseil municipal accepte la demande de PIIA de 'Grande-Pointe Sur Mer'

Le conseil municipal procède au paiement du renouvellement d'assurances générales de la Municipalité au montant de 112 059.63 \$ qui sera réparti selon la nature de la couverture de l'assurance.

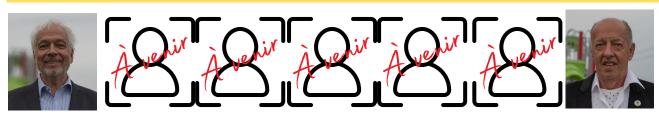
Le conseil municipal accepte de verser un montant de 1050.00 \$ demandé par les employés municipaux pour tenir leur social de Noël

Le conseil municipal embauche monsieur Victor-Olivier Bois en tant que menuisierjournalier/opérateur aux travaux publics

Le conseil municipal a procédé à la nomination de deux (2) membres du conseil pour siéger sur le Comité Consultatif en Urbanisme. Les membres du conseil retenus sont :

Catherine Coulombe Bernard Duchesne

CONSEIL MUNICIPAL



Dossiers étudiés lors de la séance ordinaire du conseil municipal du 16 novembre 2021

Le conseil municipal de Petite-Rivière-Saint-François paye le premier décompte de PE Pageau (TECQ 2019-2023) pour l'asphaltage des rues effectué cet été. Le chèque est de 850 000.00 \$ incluant les taxes applicables.

Le conseil municipal accepte de payer 6 300.00 \$ pour l'achat de matériel informatique chez Équipement GMM pour les bureaux de l'administration ainsi que pour l'achat d'un nouvel ordinateur au Directeur des Travaux Publics

Le conseil municipal procèdera à la formation de 20 personnes (employés et pompiers) au cours de premiers soins, reconnu par la CNESST. Ces cours sont une recommandation de la CNESST elle-même. Les pompiers ont également besoin de cette formation pour l'exercice de leur fonction.

Le conseil municipal donne le mandat à l'Union des Municipalités du Québec de procéder à un achat groupé pour des pneus neufs, rechapés et remoulés. L'achat sera pour un montant total de 16 000.00 \$.

Le conseil municipal s'est penché sur l'ouverture des registres pour les règlements no 677-2 et 677-3. Le nombre minimal de signatures requises a été atteint pour pouvoir procéder à un référendum. Le conseil examinera les options dans les prochaines semaines : un référendum sur les règlements ou l'abandon total des règlements.

Le conseil municipal nouvellement élu remercie chaleureusement les conseillers et le maire de l'ancien conseil. Ils reconnaissent leur implication dans les différents projets qui ont vu le jour.

Le conseil municipal consent à l'ouverture d'un prêt à demande ouvert pour le règlement no 662

Le conseil municipal consent à l'ouverture d'un prêt à demande ouvert pour le règlement no 665



CONSEIL MUNICIPAL



Retrouvez l'intégralité de nos le site nos le site sur le site règlements municipaux sur le au internet de la municipalité au internet de la municipalité au les vous y trouverez également les comptes rendus des séances du comptes conseil

Prochaine séance ordinaire du Conseil Municipal

le mardi 14 décembre 2021 à 19h30 en visioconférence via l'application **ZOON**

Le lien pour rejoindre la séance sera publié une heure avant la rencontre sur :

- le Facebook Municipal,
- l'application Voilà
- le site www.petiteriviere.com

Afin d'assurer une meilleure organisation de la séance, nous vous informons que la 1ère période questions sera limitée à 15 minutes avec un maximum de 2 questions par personne.

<u>La 2ème période</u> sera de 30 minutes, il sera permis de poser plusieurs questions si en lien avec l'ordre du jour.

La séance sera diffusée le lendemain sur notre site internet et nos réseaux sociaux.

Le conseil municipal souhaite remercier chaleureusement les membres de l'ancien conseil pour leur implication

INFO DU SERVICE INCENDIE

Ramonage des cheminées

Le service des incendies vous recommande de faire ramoner vos cheminées avant la première flambée de l'année.



Le ramonage permettra d'enlever tout débris (nid d'oiseau, pièce détachée) pouvant s'y trouver et vérifier l'état de la cheminée.

On change l'heure : on change la pile de l'avertisseur !



À chaque changement d'heure, il faut prendre l'habitude de changer la pile de nos avertisseurs de fumée.

Une pile peut sauver des vies en cas d'incendie!



Il est également recommandé de remplacer l'avertisseur de fumée tous les 10 ans.



#CHARLEVOIXFORT

Aidons l'économie, achetons local

Avis important concernant le ramassage des ordures

La MRC de Charlevoix a depuis quelques temps constaté que de plus en plus de citoyens munissent leur bac à ordure " d'élastique " servant à garder le bac fermé.

Jusqu'à maintenant, les éboueurs les enlevaient pour pouvoir vider les poubelles. Vu la recrudescence de l'utilisation de ces dits élastiques, les éboueurs ne descendront plus du véhicule pour les enlever.

Les bacs avec les élastiques resteront alors tels quels, jusqu'à la prochaine cueillette



Message de la MRC de Charlevoix, responsable de le cueillette des ordures 418.435.2639

La municipalité tient a vous rappeler le calendrier de cueillette de matières résiduelles. Vous devez sortir vos bacs la veille de la journée de la cueillette et les retirer le jour de la cueillette. Des constats seront émis aux contrevenants qui dérogent du règlement.

Voici des extraits du règlement no 497 - Relatif à la gestion des matières résiduelles, adopté le 13 août 2012 :

CHAPITRE 5

MODALITÉ DE COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

PÉRIODE DU DÉPÔT DES BACS

Les matières résiduelles des unités desservies à la rue doivent être déposées après 18:00 la veille du jour prévu de la collecte. Les bacs doivent être retirés dans la même journée que la collecte.

LOCALISATION DES BACS

Le bénéficiaire devra placer les bacs roulants à proximité du trottoir, de la bordure ou de l'emprise de la rue. Toutefois, en aucun cas ils ne doivent êtres placés dans la rue, sur le trottoir ou sur la piste cyclable.

COLLECT DES MATIÈRES RÉSIDUELLES NON EFFECTUÉE

Si la collecte des matières résiduelles n'a pas été effectuée par l'entrepreneur le jour prévu de la collecte, le propriétaire, le locataire ou l'occupant de l'unité desservie doit en aviser la MRC de Charlevoix dans un délai maximum de 24 heures.

CHAPITRE 10

DISPOSITIONS PÉNALES ET SANCTIONS

CONTRAVENTIONS

Quiconque contrevient à l'une des dispositions de ce règlement commet une infraction et est passible d'une amende minimale de 200\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne physique, et d'une amende minimale de 400\$ pour une première infraction, si le contrevenant est une personne morale. En cas de récidive, les amendes minimales sont doublées.

Dans tous les cas, les frais de la poursuite sont en sus. Si une infraction se continue, elle constitue jour par jour une infraction distincte.

CALENDRIER DE COLLECTE

PETITE-RIVIÈRE-ST-FRANÇOIS

INCLUANT LE CHEMIN DE LA MARTINE, SECTEUR BAIE-SAINT-PAUL, ET LA ROUTE 138 DU CROISEMENT DE LA MARTINE VERS PETITE-RIVIÈRE-SAINT-FRANÇOIS.

JOURNÉES DE COLLECTE

ORDURES: MARDI

RECYCLAGE: MERCREDI

COMPOST: JEUDI

RÉSIDUS VERTS

Mettez vos sacs en papier ou contenants retournables en bordure de la voie publique le dimanche avant la semaine de collecte prévue.

En 2021, aucun sac en plastique ne sera collecté, utilisez des sacs en papier.



ENCOMBRANTS

Collecte sur réservation. vérifiez notre site Internet et surveillez votre journal local pour les dates de réservation.

Les appareils réfrigérants ne seront plus collectés dans la collecte des encombrants, vous devrez les apporter directement aux écocentres.

Matières non admises:

pneus, matérieaux de construction, produits dangereux.





JANVIER

L	M	M	J	\vee
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

FÉVRIER

L	M	M	J	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26

MARS

L	M	M	1	V
1	2	3	4	5
8	9	10	11	12
15	16	17	18	19
22	23	24	25	26
29	30	31		

AVRIL

L	M	M	J	V
			1	2
5	6	7	8	9
12	13	14	15	16
19	20	21	22	23
26	27	28	29	30

MAI

	L	M	M	J	\vee
	3	4	5	6	7
	10	11	12	13	14
1	17	18	19	20	21
	24	25	26	27	28
	31				

JUIN

L	М	М	J	\vee
		2	3	4
7	8	9	10	11
14	15	16	17	18
21	22	23	24	25
28	29	30		

JUILLET

M I	ч.))	V
		1 3	2
6	7	B 9	9
13 1	4 1	5 1	6
20 2	21 2	2 2	3
27 2	8 2	9 3	0
	20 2	6 7 8 13 14 1 20 21 2	1 2 6 7 8 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9 9

AOÛT

L	M	M	J	\vee		
2	3	4	5	6		
9	10	11	12	13		
16	17	18	19	20		
23	24	25	26	27		
30	31					

SEPTEMBRE

L	М	М	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	

OCTOBRE

L	M	М	J	\vee
				1
4	5	6	7	8
11	12	13	14	15
18	19	20	21	22
25	26	27	28	29

NOVEMBRE

	E	М	М	1	V
		- Led	1+1	2	V
4	1	2	3	4	5
	8	9	10	11	12
	15	16	17	18	19
	22	23	24	25	26
	29	30			

DÉCEMBRE

L	М	М	J	V
		1	2	3
6	7	8	9	10
13	14	15	16	17
20	21	22	23	24
27	28	29	30	31

MRC de Charlevoix

mrccharlevoix.ca • 418-435-2639 poste 6012 • gmr@mrccharlevoix.ca • 🛉 MRC de Charlevoix





L'hiver est à nos portes!

L'équipe des travaux publics demande votre collaboration!

Avec l'hiver, l'importance de ne pas laisser les bacs à ordures en bordure du chemin est justifiée.
Les camions de déneigement doivent avoir toute l'espace pour gratter la neige en bordure du chemin, pour la sécurité des usagers.

Les bacs trop près du chemin ne pourront pas tous être évités. Il est de votre responsabilité de vous assurer que vos bacs ne nuisent pas à l'équipe des travaux publics.





MAUVAISE FAÇON

En collaboration avec L'ÉPICERIE DU VILLAGE, vous pouvez dès maintenant apporter vos consignes* à l'épicerie, et redonner les fonds à l'OPP de l'école St-François en tout temps!



100% des fonds amassés sont investis dans notre école primaire :

- · Activités spéciales, fêtes thématiques
- · Activités éducatives et sportives
- · Amélioration de notre cour d'école
- Et bien plus!



Pour plus d'informations : 418-435-5423

Merci de votre générosité!

Des parents dynamiques et impliqués pour une école vivante et des enfants motivés!





Formulaire d'inscription

Le réseau des proches aidants de Charlevoix a pour objectif principal de répertorier les personnes proches aidantes et créer un pont entre eux et les activités / services leur étant destinés.

En vous inscrivant au réseau, vous acceptez de recevoir par courriel ou par la poste, des informations susceptibles de vous aider dans votre rôle de proche aidant, de même que la programmation des activités du réseau.

Le réseau existe depuis 2012 et est une initiative du Centre d'action bénévole de Charlevoix, soutenu financièrement par l'Appui des proches aidants d'aînés de la capitale nationale. En tout temps, vous pourrez faire retirer votre nom de la liste en téléphonant à Martine Lavoie au 418 665-7567 ou par courriel au procheaidant@abcharlevoix.com.

Coordonnées

Nom :	Prénom :
Adresse:	
Ville :	Code postal :
Téléphone :	Cellulaire:
Courriel :	ulée SVP

Occhez ici si vous préférez recevoir vos informations <u>par la poste</u>.







Rien de plus simple! **Contactez Fleurette Racine** 418.632.5294

ous désirez v joindre MAu Groupement des Artistes et Artisans de Petite-Rivière St-François

Quels sont les avantages à faire partie du Regroupement?



X Possibilité de tisser au métier différents projets



X S'inscrire gratuitement à des ateliers d'art et d'artisanat



* Participer et partager lors de nos rencontres



* La seule exigence est de posséder un passeport vaccinal



Il reste 6 places disponibles pour l'atelier du 1 décembre à 18:30h

Bricolage de Noël: Bûche centre de table



REGROUPEMENT DES ARTISTES ET ARTISANS DE PETITE-RIVIÈRE SAINT-FRANÇOIS

APPEL À TOUS!!

Nous sommes à la première étape du Projet Nouveaux Horizons pour les aînés qui consiste à récupérer des planches à neige usagées pour fabriquer des bancs.

Viendrons sous peu les autres étapes du projet. Nous vous solliciterons pour obtenir votre participation! La surface des planches sera préparée pour ensuite être peinte par des artistes de tous les âges. Les bancs seront installés dans le village.



Vous voulez faire le don d'une planche!
Communiquez avec Dominique Lord au
418-632-1034 ou par courriel : lord.dominique@gmail.com



1 er prix : Marie-Lyne Perron

Gagante d'un certificat cadeau de 50\$ à la librairie Baie St-Paul





2 ème prix : Mylène Simard

Gagante d'un gâteau d'halloween fait maison de l'Épicerie du Village



3 ème prix : Valérie Lajoie

Gagante d'un chandail "long sleeve" d'un valeur de 40\$ de DIAL SPORT





4 ème prix : Éloïse Bouchard

Gagante d'un certificat cadeau de 25\$ de la COOP l'Affluent

Campagne participative des mesures des performances d'Internet.

La MRC de Charlevoix sollicite l'aide de la population afin de mesurer les performances d'internet sur son territoire.

La procédure est simple et rapide, il suffit de répondre, à partir d'un ordinateur à domicile, à quelques questions sur le site suivant : vitesseweb.ca.

Les résultats sont automatiquement transmis et sont confidentiels.

Les citoyens sont invités à participer à cet exercice d'ici la fin du mois de novembre.

Contribuez à améliorer le qualité de notre connexion à Petite-Rivière! Merci de votre collaboration!

Contact pour informations complémentaires :

Karine Horvath, directrice générale MRC de Charlevoix 418 435-2639, poste 6002 khorvath@mrccharlevoix.ca



PROGRAMME CHÈQUE EMPLOI-SERVICE



NOUS SOMMES ENGAGÉS



POUR LE BIEN-ÊTRE DES PERSONNES ÂGÉES



Le programme chèque emploi-service permet à des personnes qui souhaitent offrir de l'aide à domicile à des personnes âgées vulnérables de le faire, tout en étant rémunérées.

Pour obtenir plus d'information sur le programme, communiquez avec nous aux coordonnées ci-dessous.

Québec 418 663-5513 Charlevoix 418 435-9063 Portneuf 418 873-6062, poste 2689

Pour postuler, rendez-vous à ciussscn.ca/ cheque-emploi-service

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Capitale-Nationale
QUÉDEC EXEX

Le programme chèque emploiservice permet à ceux et celles qui souhaitent offrir de l'aide à domicile à des personnes âgées vulnérables de le faire, tout en étant rémunérées

Les besoins des aînés en perte d'autonomie sont nombreux!

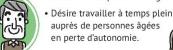


Vous êtes une personne qui:



· Étudie en sciences de la santé et désire acquérir de l'expérience dans l'accompagnement des personnes âgées;

- Est jeune retraitée ;
- Travaille à temps partiel, cherche un revenu d'appoint et a à cœur le bien-être des personnes âgées;







Vous souhaitez travailler comme aide à domicile?

- · Vous désirez avoir un impact positif dans la vie d'une personne en besoin ou de son proche.
- Vous aimez interagir avec les personnes âgées.
- · Vous êtes soucieux d'offrir des services de qualité aux personnes vulnérables.
- · Vous désirez être un partenaire dans une équipe diversifiée et dynamique.

Si vous avez répondu OUI, vous avez le profil recherché!

Les services que vous pouvez offrir sont variés :

- · Aide au repas, à l'entretien ménager, etc.
- Aide à se vêtir, à l'hygiène, etc.
- · Aide aux déplacements ;
- Présence/surveillance (jour/soir/nuit et fin de semaine selon votre intérêt);
- · Répit pour les proches aidants :



COMMENT SEREZ-VOUS RÉMUNÉRÉS?

C'est grâce au programme gouvernemental intitulé « Programme d'allocation directe chèque emploi-service » que les personnes nécessitant des besoins d'aide à domicile peuvent profiter de vos services.



À titre de travailleur salarié, vous recevrez votre paie directement par l'entremise du Centre de traitement du chèque emploi-service de Desiardins.

DEVENIR AIDE À DOMICILE **VOUS INTÉRESSE?**

Communiquez avec nous dès maintenant (voir les coordonnées apparaissant au dos de ce dépliant).

PLUSIEURS AVANTAGES!

- Les bénéfices prévus par la Loi sur les normes du travail, dont : les jours fériés, les absences, les congés familiaux.
- Un horaire flexible selon vos disponibilités (de quelques heures par semaine à 40 heures par semaine).
- · Une rémunération aux 2 semaines.
- Une formation et un soutien conseil par une équipe de professionnels diversifiée
 - La possibilité de travailler auprès de personnes âgées de différents milieux.

Depuis le 28 octobre, la bibliothèque est fermée pour travaux de rénovation



AVEZ-VOUS VOTRE MÉDAILLE ?

L'enregistrement de votre chien est OBLIGATOIRE dans toutes les municipalités de la MRC de Charlevoix.

Il est de la responsabilité de tous les propriétaires ou gardiens de chien de procéder à son enregistrement, ainsi qu'à son renouvellement annuel.

Allez sur notre site internet pour remplir le questionnaire, ou appelez-nous avant de venir directement à la SPCA.

spcacharlevoix.org

25 rue de la Scierie Saint-Hilation QC G0A 3V0 T. 418 400-8800

25\$ pour une première médaille

25\$ pour un renouvellement annuel de médaille SANS micropuce

5\$ pour un renouvellement annuel de médaille AVEC micropuce (veuillez nous appeler pour bénéficier de ce rabais)

5\$ si vous avez perdu votre médaille

http://spcacharlevoix.org/enregistrer-votre-chien/ N'oubliez pas non plus de faire le paiement soit avec PayPal ou en appelant la SPCA

POPOTE DE PETITE-RIVIÈRE

La popote de Petite-Rivière est à la recherche d'un livreur disponible les mardis de 11:00 à midi.

Contactez Jacques
Bouchard pour
plus de
renseigements

Pour de plus amples informations ou pour réserver, contactez Pour seulement 7 \$
profitez d'une
soupe, d'un repas et
d'un dessert,
LIVRAISON
INCLUSE

OFFERT PAR LA FADOQ



Le menu de la popote peut être sujet à changements sans préavis

THE PERSON NAMED IN COLUMN TWO				
Mardi le 23 novembre				
Soupe	Plat principal	Accompagnement	Dessert	
Soupe à l'orge	Pâté au saumon	Légumes	Gâteau des anges	
	Mardi le	30 novembre		
Soupe	Plat principal	Accompagnement	Dessert	
Potage aux carottes	Saucisses avec sauce brune	Patates rondes et salade de macaronis	Gâteau au gruau	
	Mardi le	7 décembre		
Soupe	Plat principal	Accompagnement	Dessert	
Soupe aux pois	Tourtière	Légumes	Gâteau blanc	

Mardi le 14 décembre				
	Soupe	Plat principal	Accompagnement	Dessert
	oupe aux nouilles	Dinde en sauce	Patates pilées & macédoine	Bûche de Noël
150	01852/22	Mardi le	e 11 janvier	
	Soupe	Plat principal	Accompagnement	Dessert
	oupe au tomate	Paté chinois	Légumes	Carré aux dattes
100				
		Mardi le	e 18 janvier	
	Soupe	Plat principal	Accompagnement	Dessert
	Soupe phabet	macaroni à la viande gratiné	Pain & Salade césar	Gâteau salade de fruits
Mardi le 25 janvier				
			Accompagnement	Doccout
	Soupe	Plat principal	Accompagnement	Dessert



Aux membres de la FADOQ nés en novembre



- **03 PIERRE GIROUARD**
- 03 JEAN-GUY GUAY
- **06 NICOLE BOULANGER**
- 15 GAÉTANE PELLETIER
- 16 FRANCIS BOUCHARD
- 17 NICOLE BOUCHARD
- 23 HÉBERT SIMARD
- 23 FRANCINE CÔTÉ
- 25 JULES-HECTOR TREMBLAY

Aux membres de la FADOQ nés en décembre

02	ROMUALD RACINE	10	ESTHER BOUCHARD
04	PIERETTE TREMBLAY	18	LILIANE LAVOIE
06	MARTINE EMOND	24	LÉON-NOEL DUFOUR
09	ROBERT BOUCHARD	29	JOCELYN BOUCHARD
09	GERMAIN LAVOIE	30	ROGER BOUCHARD

"On est toujours le jeune d'un vieux, et le vieux d'un jeune "

- Alexandre Carlson

Le journal L'ECHO veut devenir plus



Dans l'optique de devenir plus vert, la municipalité voudrait changer la façon de distribuer le journal l'ÉCHO Le journal est disponible en tout temps pour tous sur notre site internet / facebook / Voilà!

Nous n'enverrons plus le journal format "papier" directement à toutes les adresses postales de Petite-Rivière.

Dorénavant, si vous désirez recevoir le journal format "papier", vous devrez vous inscrire gratuitement sur la liste d'envoi

Pour vous inscrire sur la liste d'envoi et ainsi continuer de recevoir votre copie papier, contactez-nous par téléphone au 418.760.1050 ou envoyez un courriel avec votre adresse à : adj1@petiteriviere.com